

## **Programme détaillé de la formation ACT®** (Assessing Low Carbon Transition)

### **Module de sensibilisation : Comprendre la méthodologie ACT®**

#### **Présentation :**

Ce programme présente les objectifs, les séquences et le contenu des modules de formation ACT® (Assessing Low Carbon Transition) élaborés par l'ABC dans le cadre de l'initiative ACT® portée par l'ADEME et le CDP.

ACT® est une démarche développée conjointement par l'ADEME et le CDP afin de définir des méthodes d'évaluation de l'alignement des stratégies des entreprises vis-à-vis des exigences d'un monde bas-carbone. En 2016, une phase pilote a été menée auprès d'une vingtaine d'entreprises sur 3 secteurs d'activités : production d'électricité, construction automobile, commerce de détail. Cette phase pilote a permis de définir un cadre méthodologique commun ainsi que des spécificités sectorielles.

Dans le but de généraliser la méthodologie, une expérimentation a été menée au niveau national auprès des PME et des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire). Une gouvernance spécifique a été mise en place associant l'Association Bilan Carbone.

L'ABC, a ainsi été sollicitée pour assurer la gestion et l'animation des formations ACT® auprès des PME et des ETI. Ces formations ont vocation à se généraliser à l'échelle nationale et européenne et ont pour objectif de former à la fois les entreprises mais également les prestataires qui accompagneront ces entreprises dans leur évaluation.

La méthodologie ACT® concerne aujourd'hui 4 secteurs : automobile, grande distribution, production d'électricité, bâtiment. En 2021, l'ensemble des secteurs d'activité de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) seront couverts.

#### **3 modules de formation constituent le programme de formation :**

- **Module « Sensibilisation »**
- **Module « Entreprises »**
- **Module « Évaluateurs »**

#### **Détail du module « Sensibilisation » :**

La formation dite de "sensibilisation" a pour objectif de donner les clés pour comprendre les méthodologies et référentiels de la démarche ACT® et être en capacité de diffuser l'information auprès de son réseau. Elle s'adresse entre autres aux pouvoirs publics, associations, investisseurs et acteurs de la finance.

**Date : Le 19 mars 2019**

**Durée : 3,5 heures**

Ce module réalisé en présentiel sur une demi-journée est destiné aux personnes intéressées par les enjeux énergie-climat. Idéalement, celles-ci devront évoluer dans les secteurs concernés par ACT®.

**Les objectifs du module « sensibilisation » sont :**

- Rappeler les méthodes et standards existants
- Comprendre les concepts et les principes de l'alignement 2°C dont la construction d'un scénario
- Comprendre les méthodologies et référentiels de la démarche ACT®
- Être capable de diffuser l'information

Il est constitué de 9 séquences qui permettent d'alterner exposés, quizz et interactions avec les stagiaires.

**Annexes :**

En annexe, les schémas pédagogiques et les supports complètent la présentation du module « sensibilisation » de la formation ACT®.

Pour chacun des modules, un questionnaire d'évaluation est transmis par mail à la fin du module. Ce questionnaire d'évaluation comporte deux chapitres :

1. Un premier chapitre consacré à l'évaluation de la formation (ex. rythme de la journée, horaires, conditions d'organisation, compétences et connaissances des formateurs, qualité des exercices, qualité des supports, questions ouvertes, etc.)
2. Un deuxième chapitre consacré à l'évaluation des acquis des stagiaires, se basant sur une série de questions relatives aux référentiels et à la méthodologie ACT®.

3 mois après la dispense de formation, un nouveau questionnaire permettant la validation de l'acquis des connaissances sera transmis à tous les stagiaires.